



Direction : Cadre de vie et qualité de la ville
Service : Pôle Urbanisme Foncier Patrimoine Commerces
Suivi par : Caroline BUCHET
Réf. : DVO18-02759D
☎ : 0477232143
✉ : cbuchet@ville-roanne.fr

Monsieur Jean-Luc CHERVIN
Maire de Riorges
Mairie de Riorges
411 rue Pasteur
42153 RIORGES

Le 30 AOUT 2018

Monsieur le Maire,

Vous avez bien voulu m'informer par courrier en date du 11 juillet dernier du lancement de la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la ville de Riorges suite à l'approbation du Conseil Municipal du 5 juillet 2018.

Dans le cadre de la procédure, et conformément à l'article L.153-40 du code de l'Urbanisme, vous avez associé la ville de Roanne en tant que commune limitrophe à cette modification et je vous en remercie.

La Ville de Roanne n'émet pas d'objections et rend un avis favorable à votre projet de modification.

Nous avons bien noté que vous souhaitez agrandir l'emplacement réservé V29 le long du cours d'eau la Goutte Marcellin afin de prolonger le cheminement jusqu'à la route d'Ouches, limitrophe avec notre territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Yves NICOLIN
Président de Roannais Agglomération



N° :	
Service en Charge : <i>Urba</i>	
Nom : <i>B. Thoral</i>	
Copie Services :	Copie Elus :
.....	<i>Clare</i>
.....	<i>B. Jaxal</i>
.....
.....
Diffusé(s) le : <i>05/09/2018</i>	

